

PV de l'Assemblée Générale de l'AVMEP

19 novembre 2008

Lycée-collège des Creusets, Sion

Ordre du jour

1. Présences - excusés - scrutateurs
2. Approbation du PV de la dernière AG
3. Sport à l'école professionnelle (Monsieur Pottier)
4. Rapports d'activités 2007/2008
5. Comptes 2007/2008
6. Tournois et manifestations
7. Formation continue
8. Mot du DECS et des invités
9. Elections statutaires
10. Divers



Madame la Présidente ouvre l'AG à 17h08.

Elle salue les invités présents: Marylène Volpi-Fournier, vice-présidente de l'AVPES, Gabriela Cotting, collaboratrice scientifique (sport à l'école) au DECS, Claude Pottier, chef du service de la formation professionnelle (DECS), Pascal Knubel, président de l'AVECO, Didier Jacquier, président de la SPVAL, Denis Métrailler, inspecteur scolaire et Manu Praz, président du GRAM (Centre Alimentation et mouvement).

Elle remercie également les animateurs de la formation continue de l'après-midi, Boris Zengaffinen et Pierre Saillen.

Elle prie d'excuser les invités suivants: Claude Roch, conseiller d'Etat et chef du DECS, Jean-François Lovey, chef du service de l'enseignement au DECS, Gaby Micheloud, chef de J+S Valais et Gérard Joris, chef de la rubrique des sports au Nouvelliste.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, Véronique Keim commente l'article du NF (15 nov 2008) relatif au sport des apprentis, notamment l'extrait suivant: «L'ensemble du Parlement s'est réjoui de pouvoir poser la première pierre d'un concept qui doit permettre à nos apprentis d'agrémenter leur temps de formation par quelques exercices physiques.» Même si l'on peut se réjouir que le Valais daigne enfin se mettre à jour 30 ans après l'entrée en vigueur de la loi («une heure de sport pour un jour de cours à l'école professionnelle»), la présidente constate avec souci que notre métier est encore largement méconnu. Nous sommes perçus par une grande frange de la population comme de gentils animateurs qui s'évertuent tout au plus à rosir les joues de nos élèves. A nous de mieux communiquer et de valoriser les différentes facettes de notre travail!

1. Présences et excusés / Scrutateurs

Présences: 66 personnes inscrites (liste suivra), 35 excusées

Membres excusés :

Andres Barbara, Barth Pierre-Yves, Bender Sophie, Berrut Frank, Bressoud Blattmann Annick, Briod Anne-Chantal, Buchard Sébastien, Carron Roland, Chapuisat Marianne, Demont Jean-François, Ecoeur Olivier, Eyer Erwin, Favre Simone, Freysinger Kurt, Fumeaux Dionys, Gabioud Nathalie, Galliano Nicolas, Genin Thierry, Glassey Paul, Grégoire Christian, Grichting Patrick, Lamon Ernest, Manz Christian, Mayencourt Thierry, Nater Sharmila, Nicollier Sébastien, Rielle Laurent, Rion-Nanchen Nathalie, Roduit Sébastien, Roten Romana, Ruffiner Jörg, Salerno Michael, Schnyder Reynold, Stalder Eric, Wetten Mona.

Deux scrutateurs sont nommés pour gérer les votes de l'AG: Cinzia Crettenand et Florian Tinguely.

2. Approbation du PV de la dernière AG

L'assemblée accepte sans relecture et par acclamation le PV de la dernière AG.

3. Sport à l'école professionnelle

M. Claude Pottier prend la parole et nous informe de l'avancement des projets de construction des salles de sport dans le canton.

Le Grand Conseil a accepté la construction d'une salle de sport double à Martigny, d'une salle triple à Viège et à Brig et d'une salle quintuple à Sion. Pour cette dernière, deux projets ont été retenus: un concerne le bâtiment Profruit, l'autre, les bâtiments de l'actuelle entreprise Planzer. La ville de Sion négocie actuellement le déménagement de Planzer sur le territoire communal, cette entreprise étant pourvoyeuse de nombreuses places de travail. A Viège, la commune participera à l'aménagement d'un vaste campus sportif. Toutes ces constructions devraient être terminées pour août 2013, avec un budget total de 55 à 60 millions de francs. Pour l'instant, les délais sont respectés.

Ces salles seront prioritairement destinées à l'enseignement de l'EPS aux apprentis. Un concept «sport pour les apprentis» devra être mis sur pied en respectant plusieurs contraintes: les apprentis ne pourront pas systématiquement suivre un cours d'EPS par semaine (plutôt une double période chaque deux semaines, camps d'une semaine, etc.) et il faudra en outre tenir compte de la pénibilité de leur profession, du risque de blessure ou de vieillissement prématuré.

Questions de M. Fidel Fernandez: Pourquoi le projet des Creusets n'a-t-il pas été retenu? Les MEPs pourront-ils vérifier la fonctionnalité des salles et participer à l'équipement de celles-ci?

Réponses de M. Pottier: les projets ont dû être déposés avant décembre 2007 à la Confédération pour pouvoir bénéficier des subventions fédérales. Le projet des Creusets est arrivé trop tard. Concernant la participation des MEPs à l'élaboration des salles, le DECS est attentif à cette requête, mais n'a pas de réponse précise à donner pour l'instant.

Question de l'AVMEP: Quand l'Ordonnance fédérale sera-t-elle appliquée pour les apprentis et combien de postes de MEPs seront créés à cette effet?

M. Pottier nous répond qu'aucune information n'est pour l'instant disponible. Un groupe de travail va être mis en place prochainement (avec un membre de l'AVMEP ou un enseignant d'éducation physique) pour définir un concept global et établir des programmes-cadres.

4. Rapports d'activités 2007-2008

L'AVMEP assure

- la formation continue: organisation du cours de perfectionnement annuel (sur 2 ou 3 jours); préparation du programme annuel, recherche de nouvelles idées, la conférence annuelle liée à la santé, etc.,
- la coordination des tournois et manifestations,
- la préparation des rencontres avec les différents partenaires,
- la représentation des MEPs lors de différentes séances en rapport avec le sport et l'enseignement de l'éducation physique.

Pour ce faire ont été organisées :

- | | | |
|-------------------------|--------------------------|------------------------|
| - 6 séances de comité, | - 6 séances au DECS, | - 6 séances à la LVPP, |
| - 5 séances ASEP – GRT, | - 2 rencontres avec J+S, | - 4 autres séances. |

Plusieurs dossiers ont occupé le comité de l'AVMEP durant l'année, en collaboration avec d'autres organes.

- Révision de la Loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports

La *gymnastique et les sports* cèdent la place au *sport et à l'activité physique* dans l'intitulé.

Les objectifs généraux de la loi sont: a) augmenter l'activité physique et sportive à tout âge; b) valoriser la place du sport dans l'éducation et la formation; c) créer un environnement favorable à la promotion du sport d'élite et de l'élève dans le sport de performance; d) encourager les comportements qui enracinent les valeurs positives du sport dans la société et qui luttent contre les abus et le harcèlement.

Le chapitre 3 intitulé «Formation» nous concerne plus particulièrement:

Section 1 Sport à l'école (*remplace éducation physique à l'école*)

Art. 12 Encouragement des possibilités d'activité physique et sportive

1 Les cantons encouragent les possibilités d'activité physique et sportive quotidienne dans le cadre de l'enseignement scolaire. Ils veillent à ce que les écoles disposent des installations et équipements nécessaires à l'éducation physique.

2 L'éducation physique est obligatoire de l'école primaire au degré secondaire supérieur, ainsi que dans les écoles professionnelles.

3 Le Conseil fédéral définit, après consultation des cantons, des normes de qualité et de quantité minimales pour l'éducation physique. Il tient compte à cet égard des besoins spécifiques à chaque catégorie d'âge.

L'ASEP, soutenue par un juriste conseiller national, a réussi à supprimer un chapitre très contestable qui laissait la liberté aux cantons de se déterminer selon leurs possibilités.

Par contre, la proposition d'introduire les trois heures obligatoires dans la loi et non dans l'ordonnance a été refusée. Prochaine étape: La révision de l'ordonnance au printemps 2009.

Vous trouvez les textes de loi dans le «Recueil systématique du droit fédéral» sous

<http://www.admin.ch/ch/f/rs/rs.html>

- QEPS – Qualité de l'éducation physique et du sport

C'est un outil pédagogique qui aide les enseignants à évaluer et améliorer leur enseignement. Il est soutenu par l'ASEP, la CDIP et la CFS (commission fédérale de sport). Le Valais (DECS) va tester le produit avant de l'adopter ou non, en choisissant quelques écoles-pilotes. L'AVMEP a participé au groupe de travail du DECS et était d'avis de tester sur le terrain cet outil pour en éprouver l'utilité et évaluer les ressources (personnes et argent) qu'il implique. www.qeps.ch

- Reconnaissance des diplômes

Diplôme fédéral 2 reconnu comme master. Il faut en faire la demande (adresse sur le site de l'ASEP).

Diplôme fédéral 1 (pas d'équivalence car statut spécial). L'ASEP via le GRT (groupe romand tessinois dont fait partie l'AVMEP) est en pourparlers avec l'UNIL pour le faire reconnaître comme bachelor et pour qu'elle offre un cours supplémentaire qui donnerait une équivalence diplôme 2. Rappel: (dipl 1 = 1870 heures, masters = 2100) www.etudessport.ch

- Formation des enseignants

Il existe une pléthore d'offres de formation selon les instituts, les changements sont fréquents d'une année à l'autre. L'ASEP a lancé une analyse et une comparaison des différentes voies. L'objectif est de définir des standards qualitatifs et quantitatifs de formation pour les enseignants d'éducation physique reconnus par la CDIP.

- PER – Plan d'étude romand

L'éducation physique appartient au domaine «Corps et mouvement» avec l'éducation nutritionnelle. Quatre thématiques sont développées: Mouvement – Pratiques sportives – Corps et entraînement – Expression corporelle.

La phase de relecture s'est terminée fin novembre: quatre membres de l'AVMEP (Sophie Bender, Christian Dessimoz, Jean-Pierre Dénéreaz et Pierre-Pierre-Yves Barth y ont participé à la demande de l'AVMEP. Un grand merci à eux!

La dotation horaire est un thème qui sera discuté au sein de la CIIP, rien n'est décidé pour l'heure.

4. Comptes 2007-2008

Philippe Dessimoz prend la parole et présente les comptes à l'assemblée.

Résultat (Profits & Pertes) 2007 - 2008

Charges		Produits	
1. Frais de comité	CHF 3'790.10	1. Cotisations	CHF 13'980.00
2. Frais de secrétariat	CHF 1'309.55	2. Participants	CHF 9'250.00
3. Frais de caisse	CHF 320.05	3. Etat du Valais	CHF 10'052.00
4. Perfectionnement	CHF 11'288.70	4. ProfiTel	CHF 32.94
5. Assemblée Générale	CHF 392.00	5. Divers	CHF 2'197.20
6. Tournois	CHF 8'178.00		
7. Divers	CHF 493.90		
8. ASEP	CHF 5'960.00		
9. Bénéfice	CHF 3'779.84	6. Perte	CHF 0.00
Total	CHF 35'512.14	Total	CHF 35'512.14

L'exercice passé est excellent: il est bénéficiaire, les tournois ne font plus de pertes et il n'y a plus de matériel à vendre. Le bilan qui suit est lui aussi excellent.

Bilan au 31 octobre 2008

Actifs	
1. Caisse	CHF 554.60
2. BCVs	CHF 12'106.74
3. Raiffeisen	CHF 11'768.58
4. AFC	CHF 0.00
5. Matériel	CHF 0.00
6. T-shirts	CHF 0.00
7. Actifs transitoires	CHF 0.00
8. Différence (perte)	CHF 0.00
Total	CHF 24'429.92

Passifs	
1. Passifs transitoires	CHF 0.00
2. Capital	CHF 20'650.08
3. Différence (bénéf.)	CHF 3'779.84
Total	CHF 24'429.92

Résultat (Profits & Pertes) Budget 2008 - 2009

Charges		Produits	
1. Frais de comité	CHF 4'000.00	1. Cotisations	CHF 12'000.00
2. Frais de secrétariat	CHF 1'000.00	2. Participants	CHF 6'000.00
3. Perfectionnement	CHF 8'000.00	3. Etat du Valais	CHF 10'000.00
4. Assemblée Générale	CHF 500.00	4. Divers	CHF 500.00
5. Tournois	CHF 8'000.00	5. ProfiTel	CHF 30.00
6. Divers	CHF 500.00		
7. ASEP	CHF 6'000.00		
8. Bénéfice	CHF 530.00	6. Perte	CHF 0.00
Total	CHF 28'530.00	Total	CHF 28'530.00

Le budget de l'année prochaine est un peu moins élevé, essentiellement parce que le CP d'Ovronnaz sera moins cher.

Autres communications du caissier

- Il serait temps de fonctionner avec le courrier électronique et de faire ainsi des économies de papier et de timbres.
- Il serait grand temps de payer vos cotisations par e-banking. On économise ainsi des frais de poste!

Eddy Fort et Pierre-André Perren proposent d'accepter ces comptes et de décharger ainsi le caissier. L'assemblée accepte les comptes et nomme Manuela Défayes et Eddy Fort vérificateurs pour le prochain exercice.

5. Tournois et manifestations 2007-2008

Pierre Saillen nous présente le rapport de l'année 2007-2008.

Les manifestations pour les enseignants ont été les suivantes: basketball, unihockey et volley-ball. Il y a eu davantage d'équipes inscrites par rapport à l'année précédente, et l'ambiance y est toujours aussi bonne.

Les manifestations pour les élèves ont été les suivantes:

- | | | |
|---------------------|---------------------------------|---------------------|
| - Giant-X-Tour | - Football Crédit Suisse Cup | - Mini-volley sec.I |
| - Dance yourself | - Basket sec.II (finale suisse) | - Volleyball sec.II |
| - Cours-saute-lance | | |

Ces différents tournois rencontrent un franc succès, y compris pour « Dance yourself » qui a fait son entrée au printemps 2008.

L'AVMEP profite de remercier chaleureusement les organisateurs de ces manifestations.

Pour l'année scolaire prochaine, le tournoi de football du sec.II n'aura plus lieu, et Manuela Défayes passe la main pour l'organisation du tournoi de volleyball du sec.II. Des négociations sont en cours avec l'école de commerce de Sion.

Cinzia Crettenand nous annonce la naissance d'un nouveau tournoi pour les MEPs et nous y invite. Au programme: ultimate. Il se déroulera en mars ou mai 2009. Les informations suivront sur le tout nouveau site www.avmep.ch.

Le tournoi de basketball des enseignants fête ses 10 ans et sera remplacé en février 2009 par le «Tri-Games» sous l'experte direction de Lionel Saillen.

Voici le programme non définitif des manifestations 2008-2009

Activités	Dates	Lieux	Horaires	Responsables
Tournois pour les enseignants				
Unihockey	26.10.08	Collombey	13h30-17h00	Alain Ieri
Tri-Games (Basket-Volley-Unihockey)	18.02.09	Martigny / Midi	13h00-16h00	Ecoles primaires de Martigny / Lionel Saillen
Volley	avril 09	St-Maurice		HEP / G. Schroeter
Tournois pour les élèves				
Mini-volleyball CO	mars 09	Martigny / Midi	13h00-16h00	Carole Crittin
Foot CO	29.04.09	Vétroz	08h00-18h00	Christophe Fontannaz
Foot 5P primaires	06.05.08	Vétroz	08h00-17h00	Christophe Fontannaz
Basket finale suisse filles	?	Martigny	?	Lionel Saillen
Dance Yourself (CO)	08.05.09	Sion / Matze	19h30	Cédric Bianco
Foot 6P	13.05.08	Vétroz	08h00-17h00	Grégoire Irillo
Date de réserve Foot	27.05.08			
Cours-Saute-Lance primaires	juin 09	Martigny : stade	10h00-16h00	Lionel Saillen + FVA

Michel Francey s'inquiète de la sécurité durant le Giant-X-Tour. L'année passée, une élève s'est sérieusement blessée lors du skicross. Samuel Elsener nous informe que le comité d'organisation a pris des mesures très concrètes en vue d'améliorer la sécurité de la manifestation.

6. Formation continue

Les cours proposés l'année passée:

- 22 nov. 2007: Streethockey, Sion (33 participants)
- 7-9 mars 2008: CP d'hiver à Leukerbad: ski, snowboard, télémark, ski de fond, hockey, estafette multiglisse. 50 participants! Une magnifique collaboration avec le Haut-Valais grâce à Patrick Grichting et Romana Roten que le comité profite de remercier une nouvelle fois.
- 1^{er} oct. 2008: Conférence «Du sport pour l'enfant: indispensable mais pas n'importe comment!» par le Prof.Olivier Reinberg. (66 participants)
- 19 nov. 2008: Sauts athlétiques en salle: Pierre Saillen, Boris Zengaffinen (40 participants)

Tous les documents y relatifs sont sur www.avmep.ch.

Programme 2009	1 ^{er} avril	Aquafitness, SUVA Sion
	9-10 mai	CP de printemps, Centre sportif Ovronnaz
	Sept.- oct.	Conférence AVMEP
	Nov.	AG + cours de perfectionnement

Formation continue de l'ASEP 2008 - 2009 (Infos et inscriptions sous: www.asep-svss.ch)

- 29-30 nov. 2008 : Ski alpin - approche ludique de l'enseignement du ski alpin en camp scolaire (Module de perfectionnement J+S), Zermatt
- 25 avril 2009 : Mix up the dance 1, Romont

- 26 sept 2009 : Unihockey, Marly
- 14 nov 2009 : Tchoukball, Martigny

7. Mots du DECS et des invités

Madame Gabriela Cotting, collaboratrice scientifique du DECS

Mme Cotting nous adresse les salutations de Messieurs Lovey et Roch. Elle nous remercie au nom du DECS pour notre travail et notre engagement au service du bien-être de la jeunesse valaisanne.

Elle présente les projets en cours:

- QEPS: cet instrument encourage la qualité de l'enseignement de l'EPS à l'école. Elle n'est pas simplement un instrument de contrôle. Ce projet est évalué à l'échelle cantonale par une groupe de travail et un projet-pilote va être mis sur pied pour tester la pertinence du produit.
- Loi cantonale sur le sport: planification d'un concept cantonal et préparation d'une loi cantonale. La coordination entre les acteurs est en cours. L'éducation physique scolaire y sera-t-elle intégrée? Pas de réponse à ce jour.

Madame Marylène Volpi-Fournier, vice-présidente de l'AVPES, membre de la commission sur le statut du personnel

Le statut du personnel va être redéfini. Il consiste en la mise sur pied d'un cahier des charges des enseignants, comme les conditions matérielles de travail, le nombre d'heures d'enseignement, les conditions salariales, etc. Le statut juridique est défini, par contre, le statut matériel ne l'est pas. Mme Volpi-Fournier préfère attendre que tout soit terminé avant de nous en dire davantage. Quoi qu'il en soit, il faudra être attentif au moment de la consultation, avant que le Parlement ne l'accepte.

Didier Jacquier, président de la SPVAL, se réjouit d'être parmi nous pour la première fois. Enseignant d'une classe de 6^{ème} primaire, il nous lit un texte écrit par une de ses élèves qui dit en substance: le sport à l'école, c'est gratuit et on s'amuse, alors pourquoi payer pour en faire?

Pascal Knubel, président de l'AVECO

Il va s'opérer une harmonisation de l'enseignement spécialisé au CO. Aujourd'hui chaque établissement applique la politique de son choix, ça ne sera plus le cas à l'avenir. Il y aura deux options: classes d'observation ou intégration de tous les élèves dans les classes.

9. Elections statutaires

Admissions:

- Xavier Gastaldi	- Michel Rey	- Denis Rey
- Déborah Conscience	- Mathieu Rouiller	- Christophe Jacquemettaz
- Benoît Favre	- Gilles Pourbaix	

Démission: - Cyrille Frossard (départ à la retraite)

Total des membres	168	Membres actifs:	150 (132 – 18)
		Membres associés:	8
		Membres passifs:	8
		Membres honoraires:	2

Depuis 2006, 24 nouveaux membres!

Départs: un grand merci pour leurs précieuses collaborations à Katia Sierro et Annick Bressoud-Blattmann, qui quittent le comité de l'AVMEP pour s'occuper de leur nouvelle petite famille...

Le poste de secrétaire reste à repourvoir. Que les intéressés s'annoncent! (ps: Sophie bender s'est présentée peu après l'assemblée!).

10. Divers

Le nouveau certificat médical précisant les dispenses de gymnastique est prêt, mais il rencontre une certaine réticence de la part des pédiatres et des généralistes. La lutte continue.

En librairie, un ouvrage intéressant : «Physiologie du sport, enfant et adolescent», aux éditions De Boeck.

Autre document : «Sport Suisse 2008, rapport sur les enfants et les adolescents» est disponible sur www.baspo.admin.ch

Le site de l'AVMEP, totalement renouvelé est en ligne dès maintenant !

M. Eddy Beney (ancien président de l'AVMEP) nous félicite pour le dynamisme de l'association. Il soulève ensuite un problème de reconnaissance. Un professeur de mathématique peut enseigner l'histoire. Ce n'est pas le cas d'un MEP qui verrait son salaire diminuer. Ce n'est pas normal. Le comité prend note de cette intervention et va mener l'enquête. Affaire à suivre donc.

RESTEZ AU COURANT DES DERNIERES INFOS sur www.avmep.ch

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Pour le comité :
Cédric Fauchère